



L'ANCLATRA

Le but de l'ANCLATRA est de promouvoir la défense du lapin et des chasses traditionnelles.

Cette association existe depuis 1976 à l'initiative de Mr TRILLES, président de la fédération de chasse du Gard.

En 1992, l'ANCLATRA se dote d'un volet virologie en créant le laboratoire Bio-Espace à l'université des sciences 2 de Montpellier afin de faire des recherches sur la myxomatose.

Un second laboratoire, d'entomologie, est créé au Mas des 4 Pilas dans l'Hérault, géré uniquement par des bénévoles.

Le docteur es entomologie, Madame DARRIES Anne, produit une puce (*xénopsilla cunicularis*) afin de les utiliser comme seringues vivantes

Les financements de l'association sont issus :

- des cotisations des adhérents
- de 0.65 € prélevé sur chaque permis de chasse validés sur le territoire national servant à subventionner les recherches en entomologie

Le bureau de l'ANCLATRA nationale est composé de 9 membres dont le président Monsieur Joseph MESTRE et le Professeur Auguste COMMEYRAS, président de Bio-Espace.

Une trentaine d'Anclatra départementales sont affiliées à l'ANCLATRA nationale.

L'Anclatra Aude a été créée en mars 2009.

Son siège se situe à Monze, 7 route des Corbières, et son président est Monsieur Thierry ALOZY.